

L'ECHO DE FAYET

COMMUNE DE FAYET

JOYEUSES

Fêtes



2022



Madame le Maire, Virginie Ardaens
son nouveau Conseil Municipal
ainsi que l'ensemble du Personnel Communal

Vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

*Notre collaboration ainsi que votre fidélité
sont la clé de notre réussite ...
Que cette nouvelle année 2022 soit synonyme d'évasion
et d'épanouissement pour tous.*

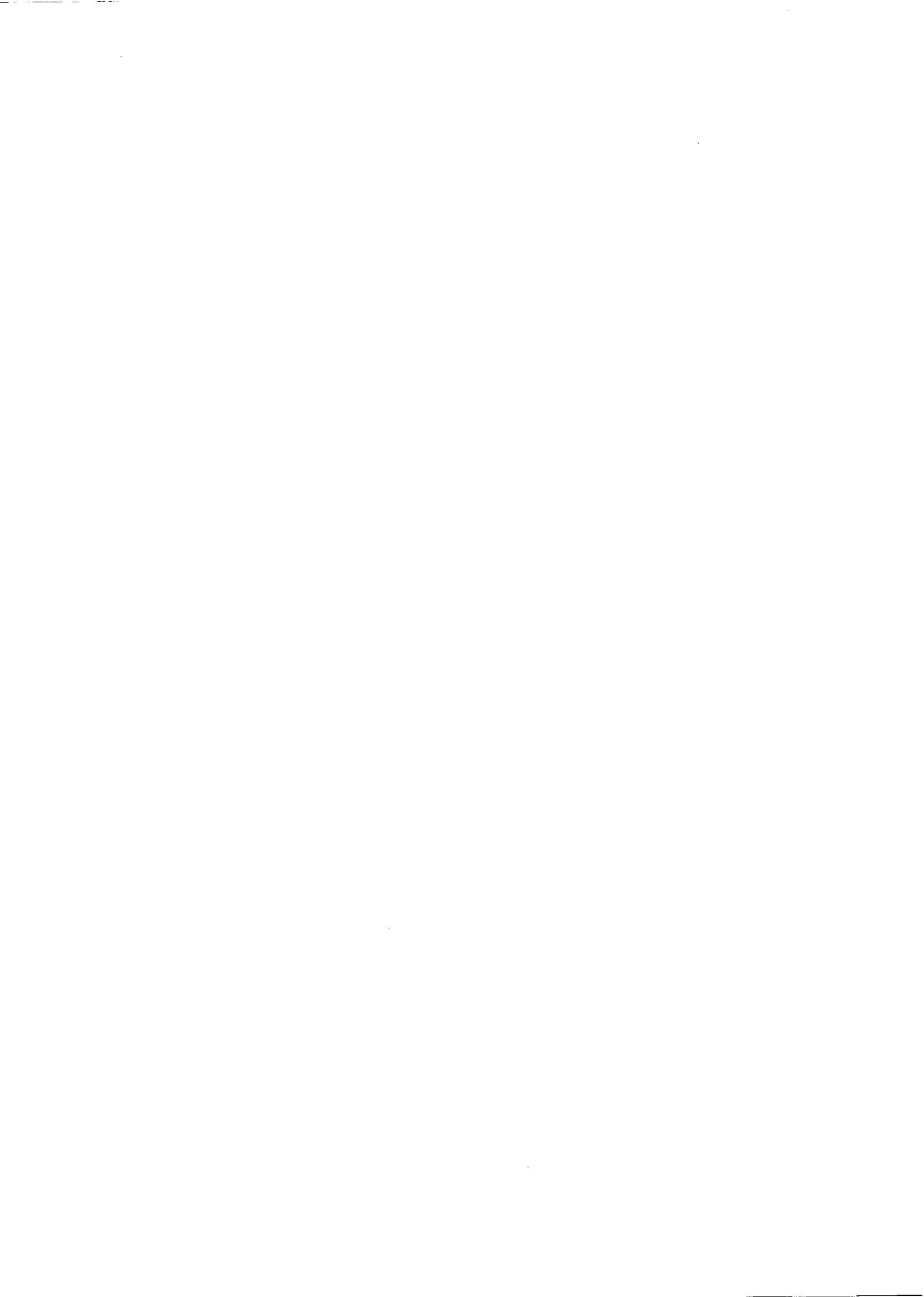
*Au vu du contexte lié à la pandémie et de la circulation
croissante du virus les conditions ne sont malheureusement pas
réunies pour garantir en toute sécurité sanitaire le maintien de la
traditionnelle cérémonie des vœux. Nous avons donc pris la
décision de l'annuler pour le bien de tous et nous vous
remercions de votre aimable compréhension.*

Mme le Maire et son Conseil Municipal
« Mairie de Fayet » 1, rue de Saint-Quentin - 02100 Fayet



Bulletin d'informations municipales N° 02

JANVIER / FEVRIER 2022





MAIRIE DE FAYET

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie.

Lundi de 10h à 13h

Mardi de 13h30 à 16h30

Jeudi 10h à 13h

Vendredi de 13h30 à 16h30

Samedi 09h à 11h

Nous comptons sur votre aimable compréhension.

AFFAIRES SCOLAIRES

Vacances d'Hiver



**du Vendredi 04 Février 2022 (après la classe)
au Lundi 21 Février 2022 (matin)**

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Horaires d'ouverture des brigades :

VERMAND

Du lundi au samedi : 08h à 12h / 14h à 18h

Dimanche et jours fériés : 09h à 12h / 15h à 18h

TPH : 03.23.04.50.17

SAINT-SIMON

mardi : 14h à 18h - jeudi : 08h à 12h

TPH : 03.23.64.59.17

SAINT-QUENTIN

Sur rendez-vous

TPH : 03.23.62.22.67



Un cambriolage en France toutes les 90 secondes !!!

FICHE CONSEILS

(gardez-moi près de vous, sur votre frigo, dans votre entrée...)



- ◇ Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage,...
- ◇ Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance

J'ALERTE

je compose le

17

immédiatement

INFORMATIONS A RECUEILLIR

Sur les véhicules :

- couleur du véhicule
- type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...)
- ... et si j'ai le temps
- plaque d'immatriculation
- marque du véhicule
- modèle
- élément distinctif (autocollant...)
- direction de fuite

Sur les personnes :

- nombre
- type du ou des individu (s)
- arme (pistolet, arme d'épaule, couteau, etc...)
- ... et si j'ai le temps
- un signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...)
- direction de fuite

Sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo (depuis chez vous!)

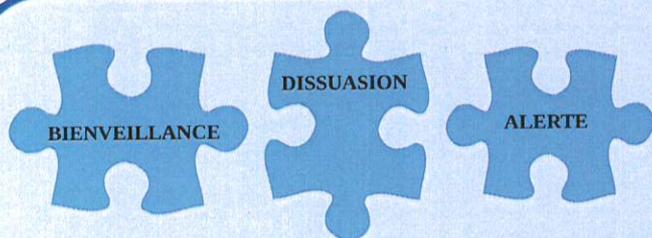


RÉACTION A ADOPTER

DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement (**17**)
- signalez-vous comme voisin vigilant
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu, essayez d'être le plus précis possible, notez le maximum de détails)
- signalez des éléments, mêmes anodins, observés quelques jours auparavant

Conseillez vos voisins !
Sur le lieu des faits, ne touchez à rien !
Afin de préserver le recueil des traces et des indices....
Ce qui permettra...peut-être...de retrouver les auteurs !!!



- 40 % de cambriolages par an



Soyez attentif, réagissez rapidement, votre aide est précieuse !
Il n'y a pas d'appel inutile.

Au service de la sécurité de tous, votre action peut contribuer à l'arrestation d'auteurs d'infraction(s) et à l'orientation de la surveillance assurée par la Gendarmerie.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages
chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr

**Santé
publique**
France

Prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence, pétrole...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO).

Rappel :

- Avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- Aérer le logement au moins 10 minutes par jour même s'il fait froid.
- Maintenir les systèmes de ventilation en bon de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant :
 - * ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
 - * placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments
 - * ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, cuisinière, barbecue, etc.)

En collectivité, il convient d'être particulièrement attentif. Les intoxications liées à l'utilisation de chauffages à gaz sont fréquentes.

Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer.

Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes.

En cas de suspicion d'intoxication :

- Aérer immédiatement.
- Arrêter si possible les appareils à combustion.
- Évacuer les locaux et appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (114 pour les personnes malentendantes).



NOUS RAPPELONS A TOUS

**QUE LES VÉLOS NE SONT PAS AUTORISÉS
SUR LES TROTTOIRS DU VILLAGE
LES TROTINETTES ET AUTRES SONT TOLÉRÉS
À CONDITIONS DE RESPECTER LES PIÉTONS...**

**LE BON RESPECT DE CES CONSIGNES
PERMET À TOUS DE VIVRE EN BON CITOYEN
ET
DE PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE CHACUN**

MERCI D'EN TENIR COMPTE



LA MUNICIPALITÉ

Ce qui est interdit dans le code

135 €



Montant de l'amende

Séparez-vous de vos caques audio et écouteurs

35 €

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant

Assurance obligatoire

Jusqu'à 3 750 €

Ne transportez pas de passagers !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel

35 €

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins

135 €
Parents

Rouler sur un trottoir

35 €

11 €

25

Votre engin doit être équipé : d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière

1 500 €

Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

LP/INFOGRAPHIE. 23/6/2021.

#JFA2022

Écologie

Atelier dessin de presse

École Maurice-Quentin de La Tour (02100 St Quentin)

Atelier "dessin de presse et écologie"

Animé par Jacques Sondron et Guillaume Doizy

Samedi 29 janvier 14H-15H30

Entrée libre / Passe sanitaire



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND



LYCÉE
FRANCO-ALLEMAND
BUC
Lycée Franco-Allemand
Burgundique de
Canton de Brabant



LEHRSTUHL
DEUTSCHSTUDIUM



UNIVERSITÄT
MANNHEIM
ROMANISCHES SEMINAR



DFV
Deutscher Fachschriften-Verband
für die Germanistik

absolventum
IPNS

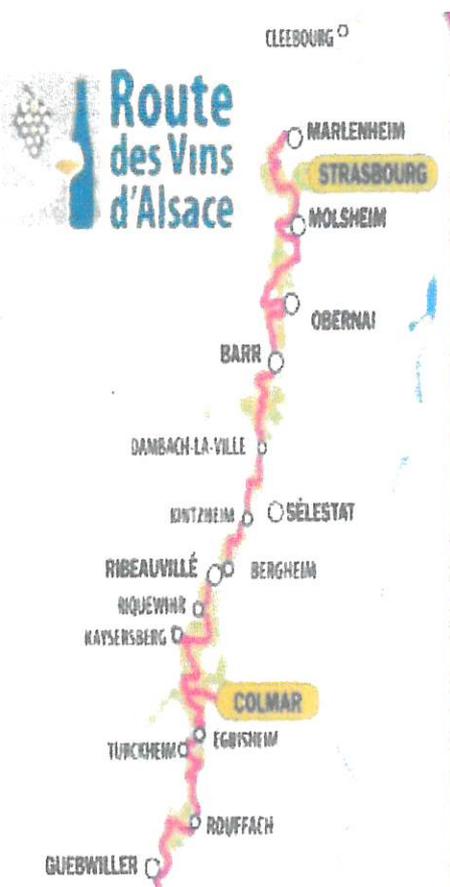


SANRAL



L'Amicale vous propose un séjour en Alsace

Du vendredi 13 au dimanche 15 MAI 2022 3J/2N



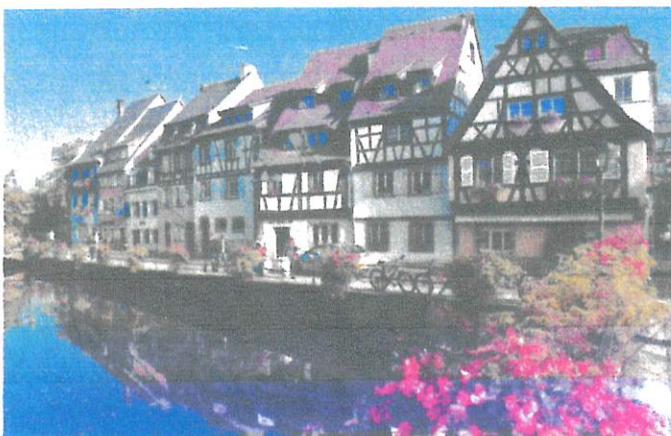
Circuit touristique par la route des vins, sans oublier une soirée d'enfer au **ROYAL PALACE** à Kirrwiller. Visites à Châtenois de la maison du Distillateur Meyer's, et à Gertwiller << palais du pain d'épices >>. Départ à 5H30 le 13 mai de FAYET (Salle des fêtes).

Prix : 435,00€ (tout compris)

Réservation : Mme Josette PATTE

TEL : 03 23 67 54 09

Fin des inscriptions : 15 /04 /2022





Pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer

Nous vous invitons à 2 journées d'informations :

- d'échanges
- de conseils
- de solutions

Animée par des professionnels de santé du secteur médical, social et médico-social.



Témoignage d'un aidant

Qui peut m'aider ?

Je vais où ?
Je fais quoi ?

Je m'organise comment ?

Quel comportement dois-je adopter ?

1 session au choix :

Lundi 24 et Mardi 25 Janvier 2022
Résidence Victor Hugo*, Saint-Quentin

Jeudi 3 et Vendredi 4 février 2022
Salle de convivialité du parc résidentiel du SISSAD,
Gauchy

Jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022
Résidence Tiers Temps*, Saint-Quentin

De 9h à 17h

Formation gratuite

(restauration sur place possible - Tarif préférentiel)

*Possibilité d'accueillir l'aidé

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations contactez la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Saint-Quentinois au :

☎ 06.76.35.15.83

ou par email : prpaa@ch-stquentin.fr



Domus
En toute confiance



PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT NORD DE L' AISNE

Vous êtes parents, proches aidants
d'une **personne en situation de handicap ?**

Vous avez besoin : **d'informations, de soutien,
de faire une pause, de vous ressourcer ?**
N'hésitez pas à faire appel à ce dispositif.



NOTRE OFFRE

En fonction de vos besoins nous pouvons vous proposer :

- ⊗ Un accueil, une information et des conseils personnalisés
- ⊗ Une écoute et un soutien individuel
- ⊗ Un accès à la formation pour les proches aidants et pour le couple aidant/aidé
- ⊗ Un accès aux activités collectives renforçant le lien social entre aidants, ainsi que des actions de prévention à destination du couple aidant/aidé
- ⊗ Un accès aux temps de loisirs et à des séjours vacances
- ⊗ Un accès à des solutions de répit (à domicile et/ou à l'extérieur du domicile)

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



256 Communes

Saint-Quentin,
Gauchy,
Bohain en Vermandois,
Fresnoy-le-Grand,
Guise,
Hirson,
Saint-Michel,
Vervins,
Le Nouvion-en-Thiérache,
La Capelle,
...

Rencontre dans tout lieu à votre convenance :
A domicile, proche de votre domicile,
lors des permanences instaurées, ...

CONTACTS

Des professionnels à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h

- ☎ Par téléphone au **03 64 10 99 09**
- ✉ Par mail : **plateforme-repit02@apajh.asso.fr**
- ✉ Par courrier : **ZAC Bois de la Chocque
10 Avenue Archimède 02100 Saint-Quentin**

Cette plateforme est co-portée avec la



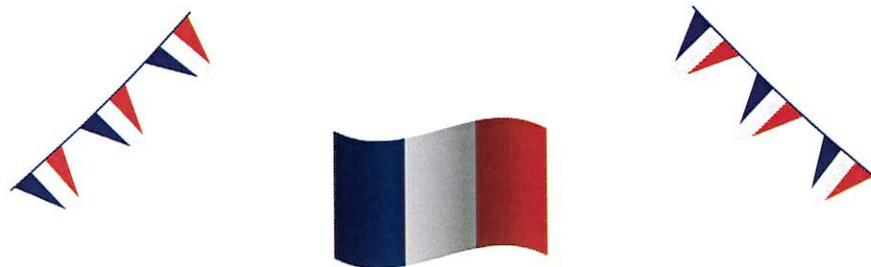


11 Novembre 2021



A cette occasion, nous avons rendu hommage aux soldats morts pour la France durant la première guerre mondiale ainsi qu'aux victimes civiles, nous nous sommes aussi rendus au cimetière afin d'honorer les tombes des soldats morts à Fayet.





Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

5 Décembre 2021



A cette occasion, nous avons rendu hommage aux soldats morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

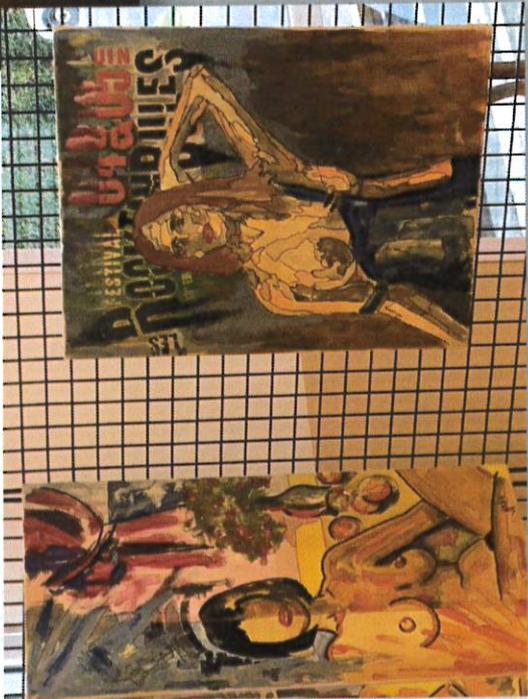
Exposition du 6 et 7 novembre 2021 ... « L'art à la campagne »

Jean-Pierre BENICOURT, Wang JINFANG et Wen WENWU



Magnifique exposition de
« l'art à la campagne »
visible à la salle
polyvalente de 14h à 18h
le temps d'un week-
end...

Les œuvres de Jean-
Pierre BENICOURT
accompagnés de Mme
WANG JINFANG et Mr
WEN WENWU y sont
visibles et grâce à ces
artistes de qualité vous
vous êtes régaler... Les
sculptures des apprentis
de la section
chaudronnerie du centre
PROMEO sont également
venus rythmer cette
exposition...





SOIRÉE BEAUJOLAIS

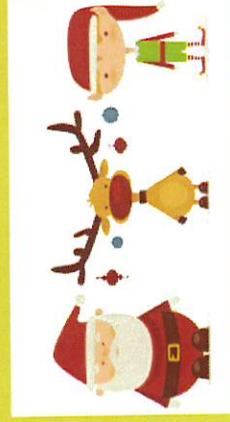
TRÈS GRAND SUCCÈS POUR LA SOIRÉE ORGANISÉE À L'OCCASION DU
BEAUJOLAIS NOUVEAU...VOUS AVEZ ÊTÉ PLUS DE 120 A Y PARTICIPER !!! MERCI
À TOUS POUR CES BONS MOMENTS



**LE SAMEDI 04
DÉCEMBRE L'ÉQUIPE
DU CONSEIL
MUNICIPAL A EU
UNE NOUVELLE FOIS
LE PLAISIR DE
DISTRIBUER LES
COLIS AUX
PERSONNES
ÉLIGIBLES.**

**UN GRAND MERCI
POUR VOTRE
ACCUEIL !!**

Avec Brigitte, Bernard,
Sébastien, Laurent et
Angélique .



Distribution des repas des aînés...

Samedi 12 décembre ...à la salle polyvalente



Malgré l'annulation de notre repas des aînés nous avons distribué celui-ci sous forme « à emporter »...

Nous avons pu échanger avec nos administrés et présenter les nouveaux membres du conseil municipal dans une ambiance toujours aussi conviviale...



LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE,

LA COMMISSION « JEUNESSE » AINSI QUE LE PÈRE ET LA MÈRE
NOËL ONT EU LE PLAISIR DE DISTRIBUER PRÈS DE 120 JOUETS
AUX ENFANTS DE LA COMMUNE AINSI QU'ÀUX ENFANTS
SCOLARISÉS À FAYET (JUSQUE L'ÂGE DE 10 ANS).

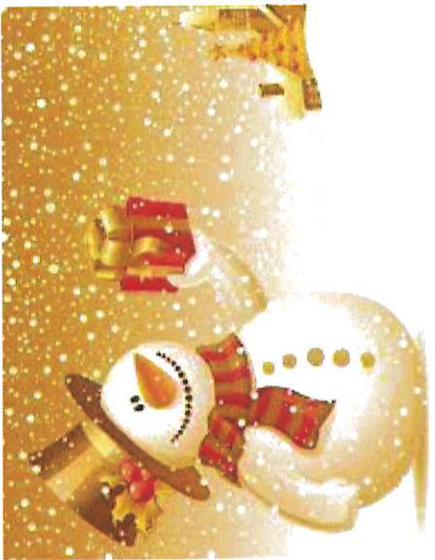
SANS OUBLIER LEUR TRADITIONNELLE CLÉMENTINE ET
CHOCOLATS !!!!

MERCI AU PÈRE, MÈRE ET LUTIN DE NOËL QUI ONT ENRICHIS CE
MOMENT DE BONHEUR PARTAGÉ

MERCI À LIONEL POUR SA PRÉSENCE ET SES MAGNIFIQUES
PHOTOS AFIN D'OFFRIR UN SOUVENIR À CHAQUE FAMILLE...

*Avec Virginie Ardaens, Brigitte Turblin,
Kenny Naillon et Angélique Vasseur.*





DÉCORATION DE NOËL ...

Les nouvelles décorations 2021, à l'entrée du village « Joyeuses Fêtes » sur mats amovibles ainsi qu'un Père-Noël et son traineau sur l'esplanade rue Gabriel Girodon et rue Quentin de la tour...

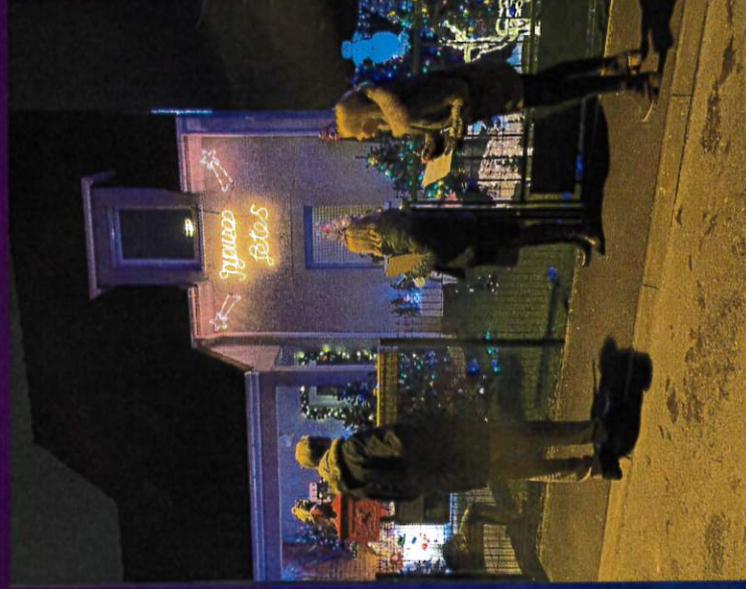


JOYEUSES FÊTES





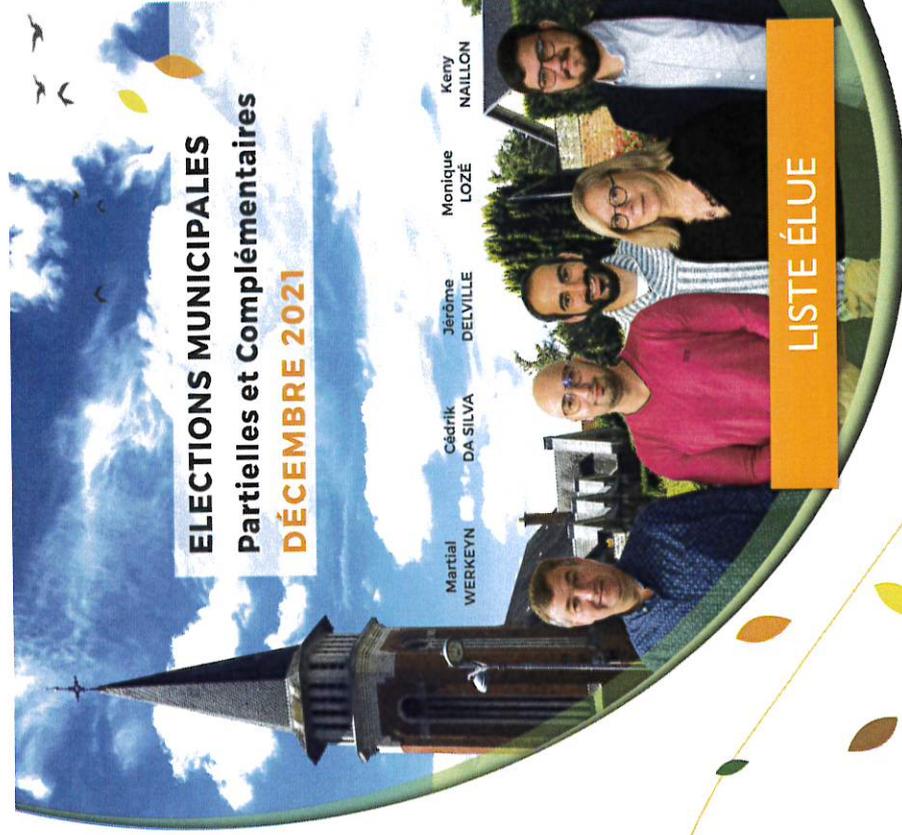
DÉCEMBRE 2021



Le jury composé des membres du conseil municipal, a parcouru l'ensemble des rues du villages afin de profiter de chacune des décorations de Noël visibles de la rue...comme chaque année vous avez tous joué le jeu d'apporter de nouvelles décorations ou de décorer vos jardins et façades pour la première fois...ce fût un réel plaisir pour les yeux ! Vous serez averti par courrier pour la remise des lots, qui sera comme l'an dernier, remis en mairie ou à domicile selon l'évolution du contexte sanitaire...



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Liste soutenue par Virginie ARDAENS

RÉSULTATS ÉLECTIONS PARTIELLES ET COMPLÉMENTAIRES du 05 DÉCEMBRE 2021

Inscrits : **604**
 dont le quart pour être élu au 1^{er} tour : **151**
 Émargements : **326**
 Votants : **326**
 Blancs : **4**
 Nuls : **4**
 Exprimés : **318**
 Majorité pour l'élection acquise : **160**

Suffrages obtenus par les candidats en présence :

1. **BUSIN Pascal : 144 non élu**
2. **CARME Fabrice : 149 non élu**
3. **DA SILVA Cédrik : 162 élu**
4. **DAUMONT Alexandrine : 154 non élu**
5. **DELACROIX Pierre : 151 non élu**
6. **DELVILLE Jérôme : 162 élu**
7. **HELWIG Ingrid : 154 non élu**
8. **LOZÉ Monique : 165 élu**
9. **NAILLON Keny : 161 élu**
10. **WERKEYN Martial : 167 élu**

Commission « Administration et Ressources Humaines »	VIRGINIE ARDAENS Laurent BAILLY
Commission « TRAVAUX/VOIRIES »	VIRGINIE ARDAENS Bernard LEFRANC (T) Laurent BAILLY (S) Martial WERKEYN (S)
Commission « SÉCURITÉ » Echanges avec les Forces de l'Ordre Sécurité routière	VIRGINIE ARDAENS Arnaud TRUY (T) Marc KANAAN (S)
Commission « ESPACES VERTS »	VIRGINIE ARDAENS Sébastien ARNOULD (T) Laurent BAILLY (S) Monique LOZÉ (S) Keny NAILLON (S)
Commission « COMMUNICATION »	VIRGINIE ARDAENS Jérôme DELVILLE



« LES COMMISSIONS COMMUNALES »

Commission « ACTIONS SOCIALES »	VIRGINIE ARDAENS Brigitte TURBLIN (T) Sébastien ARNOULD (S) Angélique VASSEUR (S) Monique LOZÉ (S) Keny NAILLON (S)
Commission « AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE »	VIRGINIE ARDAENS <i>Affaires scolaires</i> Brigitte TURBLIN (T) Angélique VASSEUR (S) Keny NAILLON (S) <i>Jeunesse</i> Jacques MOREAU (T) Marc KANAAN (S) Enzo FOULON (S) Cédrik DA SILVA (S)
Commission « VIE LOCALE ET FESTIVITÉS » Fête Nationale Fête Communale Repas des Anciens Fête de Noël des Enfants Cérémonies patriotiques	L'ensemble du Conseil Municipal
Référents Communaux Associations « AMICALE »	VIRGINIE ARDAENS Sébastien ARNOULD

MAINTENANT
tous les

**EMBALLAGES
& PAPIERS**

se trient

CONSULTEZ
LE GUIDE
DU TRI ▶



À DÉPOSER
EN VRAC,
NON
IMBRIQUÉS
& BIEN
VIDÉS



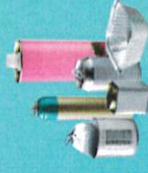
OU

LES NOUVEAUX!

**Bouteilles
& flacons
en
plastique**



⚡ Pour gagner de la place,
pensez à aplatis vos bouteilles!



**Emballages
métalliques**



**Cartons
& briques
alimentaires**



**Tous les
papiers,
journaux,
magazines**



**Pots et
barquettes
en plastique**



**Boîtes et
tubes en
plastique**



**Sacs, sachets
et films en
plastique**



**Petits
emballages
métalliques**

le MÉMO

TRI

Avec
1 Agglo
TRIEZ
comme
JAMAIS!

**LES EMBALLAGES
EN VERRE**

Bouteilles,
pots et bocaux



**LES DÉCHETS
COMPOSTABLES**

Epluchures, marc de café,
sachets de thé,
déchets verts...



LES TEXTILES

Vêtements,
linge de maison,
chaussures...



Pour plus
d'informations
sur la 2^{ème} Vie
de vos textiles
rendez-vous sur
www.refashion.fr/citoyen

LES DÉCHÈTERIES

Mobilier, déchets d'équipements
électriques et électroniques,
lampes et néons, déchets verts,
gravats, bois...



Collecte valorisante
sur rendez-vous
pour votre mobilier
et électroménager.
Prise de
rendez-vous auprès
d'Agglo j'écoute au
03 23 06 30 06



Déchèterie Nord
CD 075 - Omissy
Fermée le jeudi matin

Déchèterie Ouest
ZAE la Vallée - Saint-Quentin
Rue de la Chaussée Romaine
Fermée le mercredi matin

Déchèterie Sud
Route de Chaury - Gauchy
Fermée le mardi matin

Déchèterie de Clastres
Rue du Château d'Eau
Fermée le lundi matin

DU LUNDI AU SAMEDI :
9h - 12h et 13h30 - 17h (18h du 1^{er} avril au 30 septembre)
DIMANCHE : 9h - 12h

Fermé les jours fériés

CALENDRIER DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

2022

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SEMAINES PAIRES

LUNDI

Annois
Clastres
Flavy-le-Martel
Jussy

MERCREDI

Artemps
Aubigny-Aux-Kaisnes
Bray-Saint-Christophe
Castres
Contescourt
Fayet
Grugies
Lesdins
Morcourt
Omisy
Rouvroy
Tugny-et-Pont
Villers-Saint-Christophe

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEMAINES IMPAIRES

LUNDI

Cugny
Dury
Montescourt-Lizerolles
Ollezy
Saint-Simon
Sommette-Eaucourt

MERCREDI

Dallon
Essigny-le-Petit
Fieulaine
Fonsomme
Fontaine-Lès-Clercs
Fontaine-Notre-Dame
Happencourt
Homblières
Marcy
Mesnil-Saint-Laurent
Neuville-Saint-Amand
Remaucourt
Seraucourt-le-Grand

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



La collecte est assurée les jours fériés.
Merci de bien vouloir rentrer votre bac le plus tôt possible après la collecte. Les bacs sont la propriété de l'Agglo, ils doivent être nettoyés régulièrement par vos soins.
Les bacs non conformes aux consignes de collecte peuvent être refusés lors du ramassage.

Paroisse Saint-Quentin en Vermandois

MESSES JANVIER-MARS 2022

Maison Paroissiale "Père DEHON" 21 rue du Parvis Saint-Martin 02100 SAINT-QUENTIN

Tél : 03 23 62 25 19 Mail : presbytere.st-martin@orange.fr <https://saintquentinenvermandois.wordpress.com>

Date	Holnon	Gricourt	Saint-Martin	S.Jean XXIII	S.Jean-Baptiste	Observation
Samedi 1er janvier			Messe (10h00)			Sainte Marie, Mère de Dieu
Dimanche 2 janvier		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	Epiphanie
Dimanche 9 janvier	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		Baptême du Seigneur
Dimanche 16 janvier		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	2 Dim. TO C
Dimanche 23 janvier	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		3 Dim. TO C
Dimanche 30 janvier			Messe (11h00)			4 Dim. TO C MESSE UNIQUE 100e Anniversaire de la première messe dans cette église en restauration après la guerre
Dimanche 6 février	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		5 Dim. TO C
Dimanche 13 février		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	6 Dim. TO C Journée des malades
Dimanche 20 février	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		7 Dim. TO C
Dimanche 27 février		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	8 Dim. TO C
Mercredi 2 mars	Messe (19h00)		Messe (8h00) Messe (12h15)	Messe (12h15)		MERCREDI DES CENDRES
Dimanche 6 mars	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		1 Carême C
Dimanche 13 mars		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	2 Carême C
Dimanche 20 mars	Messe (9h30)		Messe (11h00)	Messe (10h00)		3 Carême C
Dimanche 27 mars		Messe (9h30)	Messe (11h00)		Messe (10h00)	4 Carême C

Messes en semaine

Tous les jours du lundi au samedi à l'église Saint-Martin à 8h, précédées par la prière communautaire des Laudes à 7h45
 Saint Jean XXIII: Tous les mardis : Chapelet de 15h à 16h; Adoration du Saint Sacrement : les samedis de 17 h à 18 h